

de fin d'année (y compris messes des écoles dans le site internet estrepublikain.fr «branche-Comité», puis l'onglet «In ouvrez les galeries photos» dans le secteur d'Héricourt s'y

editi ondesousoulhautesaone



in de Mila à Héricourt.
 technique Vareschard, adjointe au p l'état-civil, a reçu Nicolas prntbélard le 27 août 2015, pour vec pour parrain et marraine, ie Paripovic, lesquels ont déclaré nel de suppleer les parents dans es et de leurs moyens si ces manquer.

Coup de projecteur Inscription des sites Le Corbusier au patrimoine mondial de l'Unesco, réponse attendue entre le 15 et le 18 juillet. La chapelle de Ronchamp retient son souffle.

Les yeux rivés sur Istanbul

« C'est entre le 15 et le 17 juillet que la décision devrat être prise » estime Benoît Cornu, l'adjoint au maire de Ronchamp qui est par ailleurs président de l'association des sites Le Corbusier.

La quarantième session du Comité du patrimoine mondial de l'Unesco se réunira à Istanbul du 10 au 20 juillet. Lors de cette session, le Comité examinera la candidature des dix-sept sites, édifés dans sept pays et répartis sur trois continents qui ensemble espèrent leur inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Pour l'ensemble des sites et des pays, le dossier est porté et défendu par le ministre de la Culture.

Fin mai, Audrey Azoulay, la ministre saluait les conclusions des experts de l'ICOMOS (N.D.L.R. : l'organisation consultative) qui ont instruit ce dossier intitulé « l'œuvre architecturale de Le Corbusier, une contribution exceptionnelle au Mouvement moderne ».

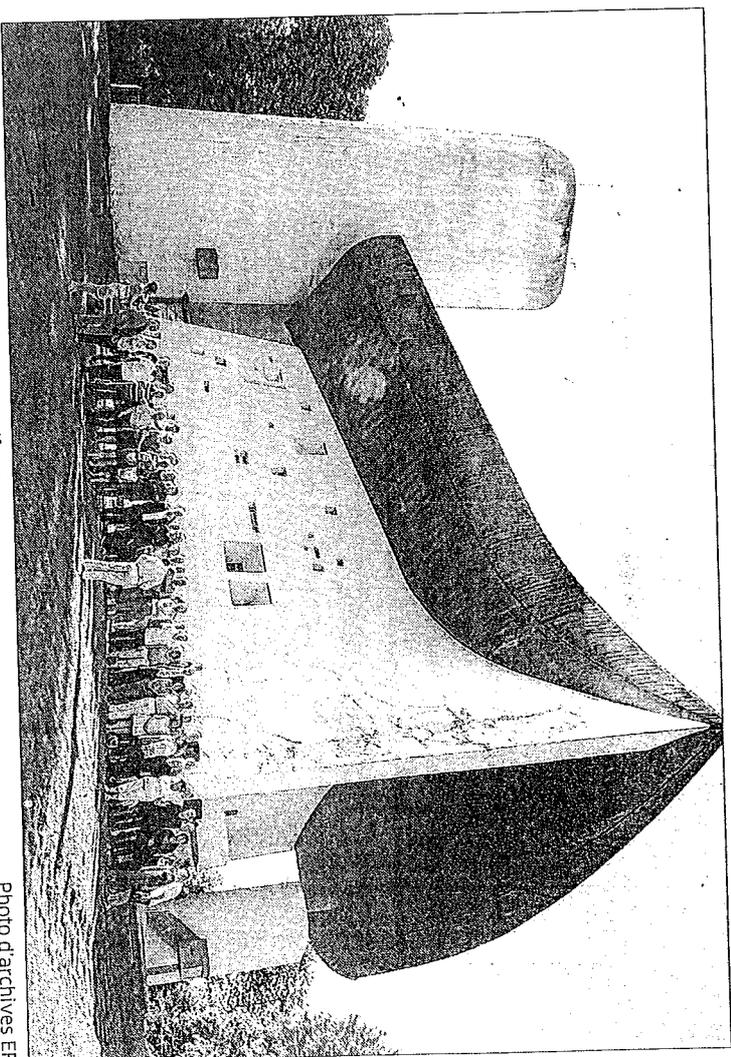
Ronchamp, via la chapelle Notre-Dame du Haut est une des villes directement concernées par cette inscription sur la liste du Patrimoine mondial. Si le Comité rend un avis favorable, Ronchamp sera à la fête, le 22 juillet. « Dans toutes les villes concernées, on prévoit une conférence de presse, le

18 juillet. Chaque ville créera ensuite un événement » avance Benoît Cornu, à l'issue de l'assemblée générale de l'association qui s'est tenue à Paris, ce 8 juin.

Cette candidature des œuvres de Le Corbusier est la troisième du genre. En 2009, Vingt-deux sites compositaient cette série. Depuis lors le champ s'est réduit. Dix-neuf sites en 2011. Puis dix-sept aujourd'hui. La chapelle de Ronchamp est une des pièces maîtresse de ces dossiers de candidature. À tel point que l'ICOMOS dès 2009 estimait même qu'une inscription à titre individuel pouvait être envisagée. À Ronchamp, un comité de soutien à cette inscription a été relancé, il y a un an. Pour témoigner de la ferveur autour de ce dossier. L'association des sites Le Corbusier a mis en ligne l'ensemble du rapport ICOMOS qui sera débattu et défendu à Istanbul.

Un des points de ce rapport a suscité à l'aube de l'assemblée générale à Paris un début de polémique.

Les experts de l'ICOMOS ont émis une « recommandation » qui traduit ce qui à leurs yeux caractérise « une perte d'intégrité » de deux des sites : la chapelle Notre-Dame-du-Haut, tout comme l'immeuble de la Porte Molitor à Paris. À Paris, c'est la proximité du stade Jean-



■ La chapelle bénéficia de nombreux soutiens.

Bouin qui irrite les experts. À Ronchamp, c'est la réalisation additionnelle confiée à Renzo Piano qui est au centre de la recommandation de l'ICOMOS et qui a irrité Jean-François Malhey, le vice-président de l'Œuvre Notre-Dame-du-Haut, qui craint qu'on réactive les débats houleux qui avaient précédé les réalisations d'Enzo Piano.

Le Comité préconise « d'élaborer des mesures d'atténuation à court et à

plus long terme pour traiter les impacts préjudiciables d'aménagement récents » Que ce soit à Ronchamp ou à Paris.

« Je ne vois pas pourquoi il y a cette polémique. Le rapport souligne que la série d'œuvres dans son ensemble doit être inscrite » commente Benoît Cornu, qui estime que c'est bien cela l'essentiel. Et que tout le reste est pour l'heure prématuré. Les recommandations, il en limite la portée.

Photo d'archives ER

« Cela serait mieux sans recommandation. On n'imagine pas qu'il faudra démolir le stade Jean-Bouin » ajoute-t-il. « Ces avis ne seront peut-être pas suivis par la commission » rappelle-t-il. Lors de cette assemblée générale, les membres ont évoqué aussi le projet d'itinéraire culturel européen entre les sites signés Le Corbusier. « On le déposera en septembre 2017 » réaffirme Benoît Cornu.

Olivier BOURAS